



Horaires

Mairie

139, rue de la mairie
74380 Cranves-Salés

Horaires d'ouverture

lundi → vendredi
08h30-12h00/13h30-17h00
samedi
8h30-11h30 (état civil)

www.cranves-sales.fr
mairie@cranves-sales.fr

Services administratifs
(accueil, population, état civil,
élections, cimetière, affaires g^{ém})
Tél. 04 50 39 39 42

Secrétariat de M. le Maire
Tél. 04 50 39 39 43

**Services techniques
et urbanisme**
Tél. 04 50 39 39 41

Service municipal de la jeunesse

Direction (mairie)
Tél. 04 50 39 93 95

**Secrétariat services
périscolaires (bâtiment
périscolaire)**

garderie, restaurant scolaire,
centre de loisirs
Tél. 04 50 35 28 52

Secteur ados
(Maison des Sociétés)
Tél. 04 50 31 60 75

Structure petite enfance
(47, rue du clos des Mésanges)
Tél. 04 50 31 64 51

Maison des Sociétés
(49, rue du clos des Mésanges)
Tél. 04 50 39 34 46

Bibliothèque
(Maison des Sociétés)
Tél. 04 50 31 65 85

Police intercommunale
(route des Fontaines)
Tél. 04 50 39 97 90

Changement d'horaires du service urbanisme

L'accueil du service urbanisme
sera désormais fermé, tous
les jeudis matin, à compter du
4 avril 2011.

Toutefois, une permanence
téléphonique sera maintenue et
toutes les demandes,
autorisations d'urbanisme
(Permis de Construire,
Déclaration préalable) et autres
courriers, pourront être déposés
au service « accueil » de la
mairie.

l'éditorial du maire

Trois ans déjà !

Mi-mandat : c'est le moment idéal pour faire le point quant à nos engagements électoraux. Mars 2008, c'est notre « profession de foi » avec ses lignes directrices et nos engagements que nous avons mis en œuvre ou réalisés en grande partie. De plus, nous avons dû répondre à des besoins prioritaires et indispensables. Mettons le zoom sur le rétroviseur !

Aménagement du territoire. Comme annoncé, nous nous sommes engagés dans la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), sujet très vaste et lourd de conséquences. Dans ce domaine, nos services et l'équipe municipale travaillent en étroite collaboration avec Annemasse Agglo pour tenir compte des impératifs fixés par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Plan Local de l'Habitat (PLH), le Document d'Aménagement Commercial (DAC) et maîtriser un développement harmonieux de notre commune. Une réunion publique d'information sur ce dossier sera organisée ces prochains mois.

Travaux. L'aménagement concerté du territoire et l'amélioration du cadre de vie impliquent de porter notre action sur la voirie communale et la sécurité. Nos réalisations, route des Fontaines ou au carrefour de La Bergue sont des exemples des efforts consentis. La sécurité routes de Borly, de Rosses, des Pérosais et celle des hameaux ou du chef-lieu est une préoccupation permanente. Les travaux d'élargissement de la route de la Boissière, sans cesse reportés, sont programmés pour l'automne 2011.

Cadre de vie - Culture. La rénovation de la mairie et de ses abords illustre notre volonté d'amélioration du cadre de vie. Des travaux de restauration de la Maison des Sociétés, et plus particulièrement de son hall d'accueil en relation avec la bibliothèque Louis Briffod débiteront ces prochains mois également. Les animations culturelles proposées par les services municipaux, cinéma, théâtre, festivals des jeux ou Carnets d'aventures rencontrent un succès croissant et leur renommée dépasse les frontières du territoire communal !

Accueil. L'amélioration du cadre de vie implique de se pencher également sur les notions d'accueil et de solidarité. Sur ce dernier point, nous avons été attentifs, et le resterons, aux besoins des familles. Un chiffre : le nombre de logements aidés sur la commune est passé de 98 en 2008 à 229 aujourd'hui !



*Ensemble, nous poursuivrons
nos engagements pour le
développement d'une
commune où il fait bon vivre.*

Affaires scolaires. Nous devons répondre aux besoins d'une population jeune, sans cesse en évolution. Tout est mis en œuvre pour accueillir nos enfants dans les meilleures conditions possibles. En 2010, une nouvelle classe maternelle a été créée, ainsi qu'une classe spécialisée, la deuxième du département, pour l'accueil des enfants autistes.

Le restaurant scolaire a été agrandi et modernisé pour le rendre conforme aux normes en vigueur (normes environnementales, d'hygiène et d'accessibilité) et les services périscolaires sont, à ce jour, portés au maximum de la capacité d'accueil.

La construction d'un second groupe scolaire fait l'objet d'une réflexion approfondie au sein d'une commission élargie à l'ensemble des acteurs concernés.

Communication. Il est bon et nécessaire dans une commune d'être à l'écoute de ses habitants. Cette écoute et la communication sont aujourd'hui gages de réussite pour une participation de chacun à la vie de la cité. Réunions publiques, consultation systématique des riverains plus particulièrement concernés

par un projet, journaux et feuilles spécifiques d'information sont autant d'outils que nous avons mis en place ou développés pour améliorer le contact entre les habitants et leurs élus. Le site Internet refondu et régulièrement mis à jour, le journal L'Essentiel ainsi que son complément Cultur'Ailes maintiennent une information de qualité sur toute l'activité communale.

Vie associative - Economie. Notre commune est reconnue pour la densité et la qualité de sa vie associative. La mise en place du Comité des Fêtes, qui fait preuve d'un dynamisme tout particulier, contribue largement à l'animation communale.

Le marché dominical, mis en place en 2009, complète l'attractivité du commerce local.

Notre municipalité est active ! Je souligne le travail de toute l'équipe qui ne compte pas son temps pour apporter réflexion, savoir-faire et participation dans une ambiance collective et non partisane. Ensemble, nous poursuivrons nos engagements pour le développement d'une commune où il fait bon vivre.

Bernard Boccard, Maire de Cranves-Salés

Collecte des ordures ménagères

Rappel : comme indiqué dans L'Essentiel d'octobre et le magazine de l'Agglo de décembre 2010, à compter du 4 avril 2011, la collecte des ordures ménagères, effectuée jusqu'à ce jour par un prestataire privé, sera de la compétence d'Annemasse Agglo.

Annemasse Agglo a réétudié les tournées de ramassage des ordures ménagères sur tout son territoire. L'objectif de cette réorganisation est d'obtenir des tournées homogènes et optimales en fonction de la production réelle de déchets de la population, liée au type d'habitat (maison individuelle ou immeuble).

Pour Cranves-Salés, le jour de collecte se fera uniquement le mardi sur tout le territoire communal.

La conteneurisation

Seuls les déchets en conteneurs normalisés seront collectés. Les sacs d'ordures ménagères devront être déposés dans un conteneur acheté par l'habitant (pour des raisons d'hygiène, de sécurité pour le personnel, de protection contre les animaux errants, contre les odeurs etc...).

Vous pouvez vous procurer un conteneur auprès des commerces traditionnels ou auprès d'Annemasse Agglo, en téléchargeant un bon de commande sur www.annemasse-agglo.fr.

En résumé, pour que les ordures ménagères soient enlevées, tous les habitants « collectés » individuellement devront s'équiper d'un conteneur normalisé (NF).

(ceux qui déposent leurs déchets dans des conteneurs collectifs ne sont donc pas concernés par la remarque ci-dessus).



focus

Budget 2011 : un budget « charnière » plein de réalisations et d'ambitions

A mi-mandat, de nombreux projets ont été réalisés, offrant aux Cranves-Saliens des équipements à la mesure de leurs attentes. Il faut constater que l'accroissement de la population ne faiblit pas. C'est le signe du dynamisme communal mais c'est aussi un enjeu considérable pour les finances locales : accompagner et susciter ce développement à travers des services de qualité et les investissements nécessaires, tout en misant sur une maîtrise financière rigoureuse.

Le budget communal 2011, voté lors du Conseil municipal du 28 mars veut répondre à cet enjeu :

- Il conforte la qualité des services à la population à travers une hausse modérée des dépenses courantes,
- Il saisit l'opportunité du dynamisme démographique et frontalier pour bénéficier de recettes communales plus importantes,
- Il ne fait aucun recours à l'emprunt pour la 3ème année consécutive, préférant l'autofinancement et la valorisation du patrimoine, pour lancer de nouveaux programmes d'investissement ambitieux. Il met notamment à l'étude des projets indispensables pour l'avenir de la commune : nouveau groupe scolaire, devenir de la crèche.
- Il contrôle l'évolution de la fiscalité locale en n'activant que faiblement ce levier stratégique. C'est donc un budget 2011 raisonnable, sans excès, mais qui affiche une capacité d'autofinancement élevée favorable à une politique soutenue en matière d'investissement.

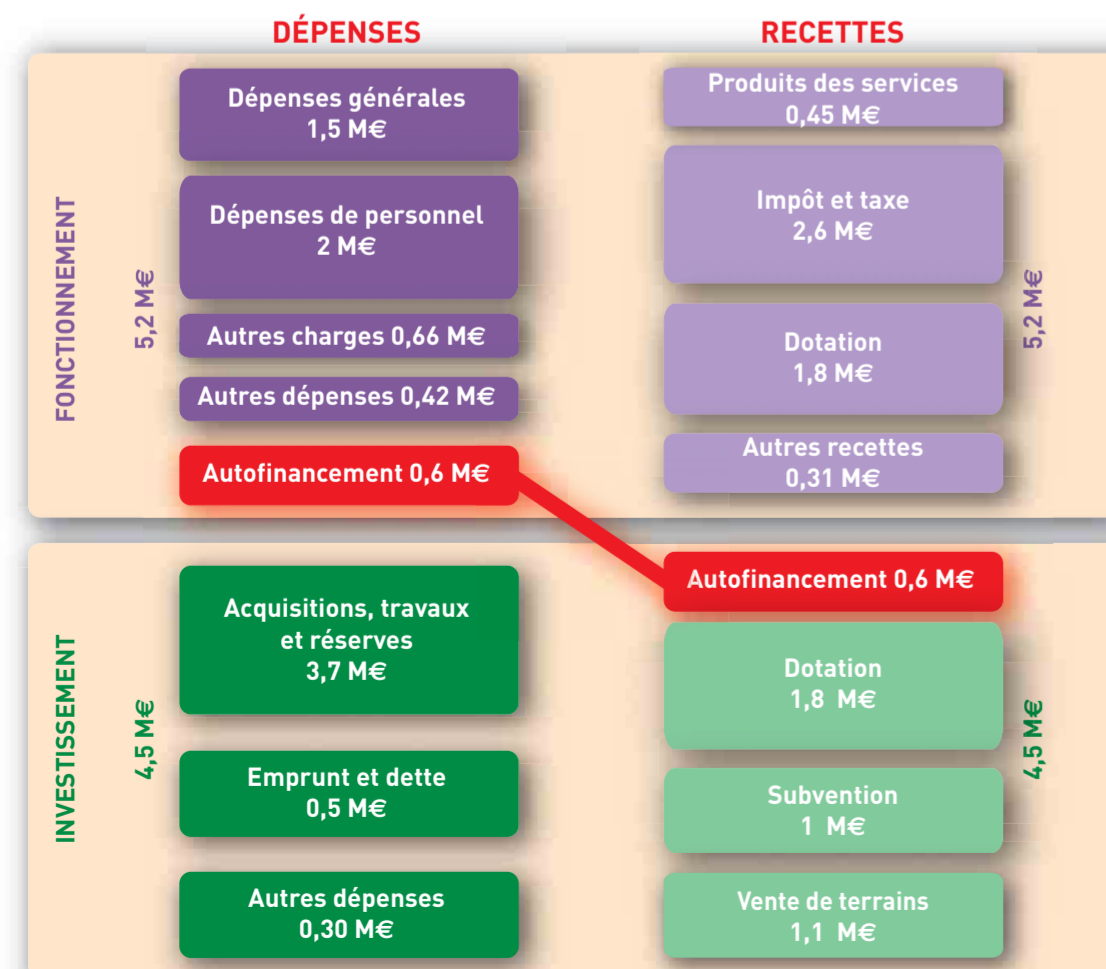
Le renforcement de services de qualité à la population

La commune tire un profit significatif du dynamisme local, qu'elle redistribue à travers des services adaptés aux besoins des Cranves-Saliens.

C'est ainsi que, malgré une stagnation des dotations de l'Etat, les recettes de fonctionnement augmentent de 11 % en 2011, atteignant 5 270 000 €

Ces bonnes dispositions permettent de prévoir des dépenses de fonctionnement qui accompagnent les mutations communales, tout en gardant une vigilance active à l'égard d'une dérive incontrôlée des charges courantes :

- Le contrôle de gestion appliqué à l'échelle des services communaux permet une hausse modérée des charges générales (+ 5 %),
 - L'augmentation des charges de personnel (+13 %) est une réponse logique à l'offre de services déclinée au sein de la population cranves-salienne grandissante : l'ouverture de 2 nouvelles classes dans le groupe scolaire à la rentrée de septembre 2010, l'accroissement des effectifs inscrits au sein des services de l'enfance et de la restauration scolaire, justifient les créations de postes afférentes,
 - La mise en accessibilité des espaces publics, la mise aux normes des bâtiments, des voiries, justifient des efforts budgétaires soutenus en matière de frais de maintenance (terrains de sports, éclairage public, accessibilité). Près de 800 000 € seront consacrés à ces charges liées à l'entretien et à la valorisation du patrimoine communal en 2011,
 - Pour favoriser un développement communal durable et cohérent, la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été lancée fin 2010. Cette démarche nécessite l'inscription au budget communal de 50 000 € pour l'étude du nouveau PLU. Des démarches de planification similaires ont été lancées pour la gestion des eaux de rivière, et la préservation des marais,
 - Dans un contexte économique encore délicat en 2011, le secteur social est dynamisé dans le budget 2011 à travers un effort porté sur la participation communale au CCAS (+ 16 %),
 - Le budget 2011 est aussi tourné vers le secteur associatif. Les subventions communales aux associations sociales, sportives ou culturelles, restent importantes. Cette tendance accompagne les investissements au sein de la Maison des Sociétés (100 000 € en 2011) et du complexe sportif (60 000 € en 2011),
 - Enfin, les dépenses destinées à l'épanouissement de l'enfance et de la jeunesse cranves-salienne seront accentuées dans le cadre de l'accroissement de la population et des besoins correspondants : outre l'extension du restaurant scolaire, qui permettra d'étoffer les inscriptions au service de restauration scolaire, outre les efforts mis en œuvre pour soutenir les services périscolaires, le budget 2011 a prévu une enveloppe pour l'installation d'un équipement permettant l'accueil des jeunes dans le cadre du secteur « ados » municipal.
- Sans accentuer la pression fiscale et en maîtrisant les dépenses, le budget 2011 conserve une capacité d'autofinancement de 600 000 €, supérieure à celle de 2010 (+10,5 %). Cette marge favorise la concrétisation des chantiers prioritaires, tout en maintenant le cap d'une politique soutenue en matière d'investissement.



Un programme d'investissement qui concrétise les besoins présents tout en anticipant l'avenir

Les dépenses d'investissement sont évaluées à 4 500 000 € en 2011.

2011 est une année charnière, car à travers le budget communal, force est de constater qu'il convient d'œuvrer pour la mise en place de programmes par lesquels Cranves-Sales pourra envisager sereinement l'horizon qui se profile : nouveau groupe scolaire, accroissement de la capacité d'accueil petite enfance, zone d'activités économiques de Borly 2, opération d'urbanisme route des Fontaines, requalification du chef-lieu.

C'est pourquoi, dans le budget 2011, une marge d'investissement de 500 000 € a été mise en réserve pour anticiper ces nouveaux programmes. Des crédits d'études ont été aussi inscrits pour examiner les possibilités liées à ces projets et en assurer la conduite.

Les dépenses d'équipement permettent ainsi de moderniser le patrimoine communal et lancer de nouveaux projets.

Améliorer le cadre de vie scolaire

Afin de moderniser le groupe scolaire « Frison-Roche », un programme d'aménagement des cours d'écoles sera engagé en 2011 : la maison dans l'enceinte scolaire en bordure de la route des Fontaines sera démolie pour agrandir les espaces de récréation, et anticiper une emprise suffisante pour d'éventuelles créations de classes. Le revêtement des cours sera aussi refait, des jeux et matériel spécifique (bancs, cages de foot...) seront installés.

Ces travaux seront mis en œuvre au second semestre 2011.

Investissement en 2011 : **80 000 €**



Améliorer la sécurité

Les travaux d'élargissement de la route de la Boissière, portion de la RD 184 comprise entre la route de Thonon et la rue de la Mairie, sont annoncés par le Département depuis 2007. Ils débiteront officiellement fin 2011. La route sera ainsi entièrement reconstruite (élargissement, remplacement du mur de soutènement, chemin piéton...). La participation financière de la commune est fixée à 20 % du coût des travaux, soit 800 000 €

Investissement en 2011 : **200 000 €**



Sécuriser les hameaux (Lossy, Rosses, Borly)

En 2011, des travaux ayant pour objet de protéger les piétons et limiter la vitesse sur les routes communales, seront entrepris. Ainsi sur l'ancienne route de Thonon, le long du centre aéré de La Bergue, des aménagements de sécurité (éclairage, ralentissement) seront mis en place. La sécurisation de la route de Borly et du hameau de Lossy par des équipements spécifiques et une signalisation adaptée sera poursuivie. Enfin, la route de Rosses obtiendra la mise en œuvre d'un cheminement piéton sécurisé.

Investissement en 2011 : **200 000 €**



Réhabiliter l'entrée ouest de la commune

A l'horizon 2013-2014, toute l'entrée ouest de la commune, depuis le rond point de la route de Taninges, sera transformée, en parallèle des opérations d'urbanisme qui seront réalisées sur les terrains dits « Migros » (logements, hôtel, bureaux...) situés en face des courts de squash. Cet aménagement qualitatif permettra une sécurisation de la route des Fontaines, prévoyant une bande piétonne végétalisée ainsi qu'une voie verte débouchant sur les bois de Rosses. Les accès au complexe sportif seront aussi facilités.

Investissement en 2011 :

80 000 € pour la maîtrise d'œuvre

Agrandir et rénover le cimetière communal

Le cimetière communal manque de places pour les prochaines années et doit être aménagé pour répondre aux besoins actuels et aux obligations légales.

C'est donc un programme complet d'agrandissement et de rénovation du cimetière qui débutera en 2011 : réfection des allées, extension des parkings, édification d'un jardin du souvenir.

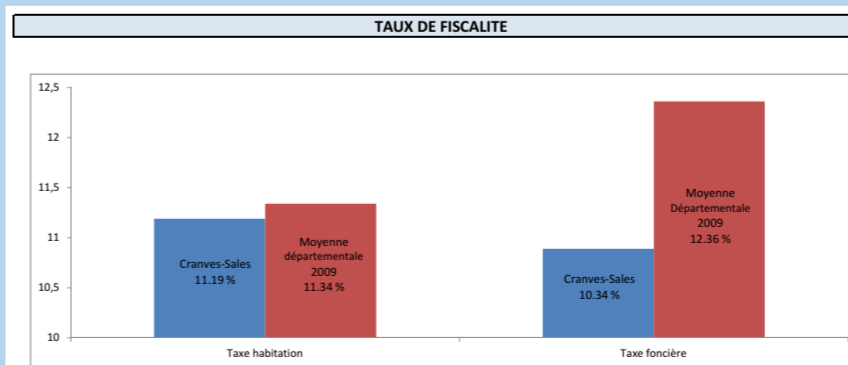
Ce programme sera accompagné d'une mise à jour des concessions existantes.

Investissement en 2011 : **50 000 €**



Fiscalité locale : vers une stabilisation des taux d'imposition

Si les taux d'imposition n'avaient subi aucune augmentation en 2008, Cranves-Sales avait en 2009 et 2010 augmenté modérément ses taux, notamment pour permettre à la commune de gérer ses dépenses de manière équilibrée, et pour faire face au développement exponentiel de la population ainsi qu'au ralentissement de l'activité économique. Cette logique fiscale menée en parallèle aux efforts de désendettement communal prévaut encore en 2011, mais force est de constater que l'augmentation des taux est sensiblement moindre en 2011 : 2 % pour la hausse de la taxe d'habitation, 3 % pour la taxe foncière (respectivement 4 et 5 % en 2010). La commune poursuit donc ses efforts pour ne pas peser de manière excessive sur le pouvoir d'achat des Cranves-Saliens, tout en maintenant ses objectifs d'investissement. A Cranves-Sales, les taux d'imposition appliqués en 2011 restent ainsi inférieurs à la moyenne départementale 2009 des taux d'imposition appliqués par les villes de même importance.



sécurité

Dépose minute, route des Fontaines

Afin d'améliorer et de sécuriser l'accès des enfants à l'école primaire, une « dépose minute » est mise en place route des Fontaines (trois places de stationnement ont été créées côté commerces en remplacement des 4 supprimées). Le stationnement est interdit sur cette zone pendant les périodes scolaires et aux heures indiquées.



travaux

Démolition de la "Maison Rossat"

La "Maison Rossat" située au 92, route des Fontaines au centre du chef-lieu, est une propriété communale très vétuste et à ce jour inoccupée. Sa réhabilitation pour un usage administratif, associatif ou d'habitat est exclue vu l'importance des travaux qui en découleraient. Dès lors, le Conseil municipal a admis, lors de sa séance du 17 janvier 2011, le principe de sa démolition au profit d'un agrandissement de l'espace scolaire et du dégagement d'un point stratégique du chef-lieu. Les travaux devraient être engagés ces prochaines semaines.



informations communales

Inscriptions scolaires Rentrée 2011

- Pour une inscription en petite section (enfant né en 2008),
- Pour une inscription en cours préparatoire (CP),
- Ou si vous êtes nouvel arrivant sur la commune de Cranves-Sales,

Vous pouvez vous présenter en Mairie au Service Accueil du lundi 4 avril au vendredi 29 avril 2011 UNIQUEMENT du lundi au vendredi, (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) et exceptionnellement jusqu'à 19h les vendredis 08 et 22 avril, munis des pièces suivantes, documents originaux et photocopies déjà effectuées :

- la pièce d'identité du parent procédant à l'inscription,
- un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois),
- le livret de famille,
- le cas échéant : le jugement stipulant la garde de l'enfant.

Jumelage Torella-Cranves-Sales Visite de Cranves-Sales à la Municipalité de Torella

Mercredi 1^{er} juin, 19h00 : départ en autocar de Cranves-Sales. Hébergement sur place dans les familles de Torella.

Jeudi 2 juin en fin de matinée : arrivée à Torella. Réception dans les familles.

Repas du soir en commun offert par la Municipalité de Cranves-Sales.

Vendredi 3 juin : excursion à Pompéi et au Vésuve avec guide. Repas de midi offert par le Syndicat d'initiative. Repas du soir en commun.

Samedi 4 juin : visite de Torella et de ses alentours. Réception officielle par la Municipalité de Torella.

Dimanche 5 juin, 7h00 : départ de Torella. Arrivée à Cranves-Sales aux environs de 23h00.

La participation financière est fixée à 150 € par personne.

Ce programme est susceptible de modification. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître, auprès du secrétariat de la Maison des Sociétés (Tél. : 04 50 39 34 46) avant le 30 avril.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les personnes retraitées intéressées par une initiation en informatique-internet sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie (Tél. : 04 50 39 39 42) avant le 30 avril. Selon l'intérêt manifesté, le CCAS envisagera la mise en place d'une formation dans ce domaine.

Balade des Aînés

La municipalité organise le 9 juin prochain la balade annuelle des Aînés (personnes nées avant le 1^{er} janvier 1944). Au programme cette année : direction la Drôme pour une visite du Palais idéal du facteur Cheval à Hauterives, ainsi que la découverte du Jardin des Fontaines pétrifiantes à Saint-Nazaire en Royans, en passant par Choranches pour partager le déjeuner.

Inscriptions du 9 au 27 mai auprès du secrétariat de la Maison des Sociétés (Tél. 04 50 39 34 46). Participation financière de 28 €/personne.

A vous de jouer !

Fétacrav' : le Comité des Fêtes de Cranves-Sales célébrera le samedi 18 juin prochain, la Fête de la Musique 2011. Pour cette 4ème année, Fétacrav' souhaite à nouveau donner la possibilité aux artistes et groupes de la région, confirmés ou non, de se produire sur la scène de la place Torella.

Vous pouvez par conséquent envoyer vos maquettes dès maintenant et avant le 30 avril 2011 ; le Comité des Fêtes se réunira ensuite pour faire la sélection et définir la programmation.

Tous les détails sur : <http://www.cranves-sales.fr/>.



Tous au numérique !

Avant le 15 juin 2011 tous les foyers de la région Rhône-Alpes devront avoir adapté leur installation TV si ce n'est déjà fait ! A cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne sont pas équipés d'un mode de réception numérique se retrouveront devant un écran noir !

Pour tout savoir sur les branchements, la recherche des chaînes, les aides financières et autres questions sur le passage à la télé numérique, un bus d'information sera présent à Cranves-Sales le lundi 06 juin 2011 de 9h à 16h sur la Place du Marché. Pour tout savoir : 0970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h00 à 21h00) Ou : www.tousaunumerique.fr



culture

Carnets d'aventures

Fort du succès remporté par la première édition en 2010 (plus de 1'000 personnes durant une semaine) le service culturel de la mairie de Cranves-Sales a organisé du 21 au 25 février 2011 la deuxième édition du festival "Carnets d'Aventures", événement thématique consacré à l'aventure et aux aventuriers.

L'objectif de cette manifestation était de regrouper divers protagonistes locaux (Reignier, Faverges, Sallanches, Collonges sous Salève et... Verbier) qui ont décidé de vivre une aventure singulière, d'aller jusqu'au bout de leur passion, de leurs rêves, voire tutoyer leurs limites.

Le programme de cette semaine a été varié : parapente dans l'Altai, massif partagé par la Russie, le Kazakhstan, la Chine et la Mongolie – Ascension du Makalu à 8'470 m – La Laponie en train et en randonnée – les volcans du Chili et d'Argentine à la force du vent (snowkite) et enfin l'aventure de Xavier Rosset 10 mois en solitaire sur une île déserte.

Outre l'espace dévolu aux conférences et projections, deux expositions photos étaient proposées au public

- Une exposition relative au projet « la Laponie en première classe », avec des panneaux explicitant la démarche retenue par les protagonistes de cette aventure.
- Une exposition de photos « Couleurs indiennes » de Dharamsala à Varanasi, proposée par François Cabrera.

Le bilan de cette deuxième édition est très positif : plus de 1'150 participants ont assisté aux différents événements de la semaine, la fréquentation moyenne étant de plus de 220 personnes par soir. L'adhésion du public à cet événement constitue, sans nul doute, la raison d'être et l'élément moteur de ce festival. Il est notable que cette manifestation, comme d'autres, est porteuse d'une identité culturelle forte. Elle permet de créer ou de recréer des contacts, elle favorise l'échange avec les voyageurs et laisse entrevoir des envies d'autre chose et d'ailleurs particulièrement bienvenues lorsque l'actualité quotidienne ne contribue que trop peu à nous faire rêver.

Ce festival a été rendu possible grâce au soutien de partenaires comme le Conseil général de Haute-Savoie, Leroy Merlin de Ville-la-Grand, Super U de Bonne, Crédit Mutuel de Cranves-Sales, la SAT d'Annemasse, la TAC, Annemasse-Les Voirons Tourisme et le Sidéfage.

Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine avec de nouvelles aventures et de nouveaux projets, mais toujours mus par le souci et la volonté de promouvoir un événement local d'intérêt pour le plus grand nombre.



tribune libre

Liste « Ensemble, construisons notre futur »

Frédérique Meynet, Marie-Hélène Bron, Claudine Duvillard

Dans nos derniers articles nous avons surtout évoqué la politique communale à mener en direction des enfants car Cranves-Sales est une commune jeune mais nous ne devons pas oublier les plus âgés. Comme partout en France notre commune connaît un vieillissement de sa population mais le nombre des plus de 70 ans va s'accroître plus que dans d'autres communes du fait que la répartition entre le logement individuel (84 %) et le logement collectif ainsi que celle entre les propriétaires (84 %) et les locataires sont très déséquilibrées et le renouvellement des générations plus lent. Il nous faut donc anticiper ce vieillissement et mettre en place les dispositifs qui permettront à cette population de rester, si elle le souhaite à Cranves-Sales le plus longtemps possible. Du maintien à leur domicile au placement en maison de retraite, en passant par le foyer logement nous devons dès maintenant réfléchir et définir les moyens financiers et matériels pour répondre aux besoins.

Concernant le 2^{ème} groupe scolaire, le dossier est au point mort, nous n'avons pas encore décidé de son lieu d'implantation pourtant il est urgent de prévoir une réserve foncière au PLU.

Notre commune compte plus de 50 km de routes, la part des routes aménagées permettant aux automobilistes, cyclistes et piétons de se déplacer en toute sécurité est faible. Au rythme actuel d'aménagement il nous faudra un siècle pour adapter les routes à l'évolution de la commune tant sur le plan démographique (augmentation du trafic) que sur le plan des impératifs liés à l'environnement (pollution, économies d'énergies). Notre commune est engagée dans une révision du PLU pour nous mettre en conformité avec les différentes lois et directives dont notamment le Grenelle II de l'environnement. Sécurisation des routes, cheminements piétonniers (trottoirs ou itinéraires aménagés lorsqu'on ne peut plus agrandir les voies existantes), pistes cyclables, voies de bus en site propre passent par la mise en place d'un plan de déplacement et d'un programme d'aménagement. Il ne faut pas attendre d'éventuels projets immobiliers (route de Rosses) ou autres opportunités pour agir. Nous devons nous donner des délais pour ces aménagements. Cranves-Sales a mis 20 ans à la fin du 19^{ème} siècle pour créer les voiries de la commune et établir un maillage de tout le territoire, n'hésitant pas, à faire d'importants investissements, nous pourrions nous donner ce délai pour faire les aménagements indispensables afin que nos routes répondent aux besoins actuels et futurs.

l'agglo

Vous envisagez de réaliser des travaux dans votre logement ?

Des aides financières sont possibles !

Annemasse Agglo a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). L'objectif est de rénover l'habitat ancien (habitations de plus de 15 ans).

Une OPAH permet d'aider financièrement les propriétaires à réaliser des travaux dans leur logement. Ces aides peuvent varier de 20 à 70% du montant hors taxes des travaux.

Exemples de travaux : mise aux normes électricité, chauffage central..., isolation, double-vitrage, accessibilité aux personnes à mobilité réduite (rampes d'accès, ascenseur...)

Les personnes concernées par ces aides sont les propriétaires occupant ou louant leur logement.

Peut-être avez-vous, d'ores et déjà, des questions à poser concernant votre projet :

- Puis-je prétendre à des subventions, et à quelle hauteur ?
- Quelles sont les conditions requises ?
- Quels sont les délais ?

Afin d'apporter des réponses à vos questions, Annemasse Agglo met à votre disposition une information gratuite et personnalisée. Pour cela, vous pouvez contacter l'équipe d'animation URBANIS :

Tél. : 04 79 33 21 49 - mail : chambery@urbanis.fr

(Attention : ne pas commencer les travaux avant d'obtenir l'accord de subvention !)

Horaires des déchetteries

Les déchetteries d'Annemasse-Les Voirons Agglomération sont ouvertes à tous les habitants des communes membres. Elles sont fermées les dimanches et jours fériés. Voir les nouveaux horaires détaillés sur www.cranves-sales.fr

arrêt sur image

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Mention « Très bien » pour l'animateur du réveillon de la Saint-Sylvestre, Daniel Delucinge, qui a fait danser jusqu'à l'aube les 260 personnes présentes. Il fallait être très réactif cette année encore pour obtenir son billet d'entrée et venir célébrer la nouvelle année avec Fétacranv'. Qu'on se le dise pour 2011 !



Repas des Aînés

Une nouvelle fois, les Aînés de la commune ont répondu en nombre à l'invitation du Maire et de son Conseil municipal pour le traditionnel repas annuel. Plus de 230 personnes ont partagé le repas, toujours servi par les élus et leurs conjoints, et dansé tout l'après-midi au rythme des chansons de Paule David et son orchestre, dans la salle d'animation de la Maison des Sociétés, particulièrement décorée pour l'occasion.



Les pays du monde, thème du carnaval des enfants

C'est sous un soleil radieux que les enfants de l'école élémentaire Frison-Roche, les petits de la crèche « La Souris Verte » et ceux de la Boite à Doudous ont défilé dans les rues de la commune en présence des enseignants, du personnel périscolaire et des parents. Le thème de l'année était « les pays du monde » avec des costumes très colorés confectionnés par les enfants. En tête du défilé, un char tiré par un vieux tracteur et décoré sur le thème du western était conduit par les parents d'élèves. Grande réussite !

